



Le TRAMADOL , MOURIR SANS ORDONNANCE.

Bonjour ,Je fais cette demande de dons suite au décès de ma maman le 31.08.2020 empoisonnée par TRAMADOL en 24h.Malgré les preuves rapport toxicologique inclus,la justice avec une commission rogatoire n'a émis aucune investigation.Afin d'éviter que cela ne se reproduise car demain ça peut vous arriver,ce combat peut sauver des vies.Ces dons permettraient de financer les frais judiciaires et experts qui sont énormes depuis bientôt 5 ans. Sans compter le coût des opérations menées (affiches , flyers, banderoles matériels,sono ...) Afin de dénoncer ce meurtre et cette omerta juridique déjà sur médiatisée. Nous comptons sur votre générosité,ce qui nous permettrait de continuer le combat contre cette omerta judiciaire.L'euthanasie sans consentement est un Meurtre et ce peu importe le produit injecté ici en l'occurrence le TRAMADOL.Nous ne lâcheront rien, nous irons jusqu'a la vérité contre cette justice et son gouvernement qui couvre ce MEURTRE.Je vous remercie pour votre soutien afin de permettre et d'éviter que cela ne se reproduise.Tout être humain a le droit de vivre et mourir en toute dignité avec ses proches. Mickaella deteve fille meurtrie de LILIANE DETEVE

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/qui-a-tue-liliane-deteve->



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Mickaella Deteve